Élections Législatives du 12 Mars 1967 • 7e Circonscription du Val-de-Marne



SAINT-MANDÉ
VINCENNES
FONTENAY-sous-BOIS

Ve RÉPUBLIQUE

Robert-André VIVIEN



Né le 24 février 1923, à SAINT-MANDE (94).
Marié. Deux enfants.
Demeurant à SAINT-MANDE.
Industriel.
Député de Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay.
Membre de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale.
Conseiller Général de la Seine : 35e Secteur : Saint-Mandé, Vincennes-Ouest, depuis 1959.
Vice-Président du Conseil Général de la Seine : 1959-1960.
Conseiller Municipal de Saint-Mandé de 1947 à 1964.
Rapporteur Général du Budget Départemental de la Préfecture de Police depuis 1965.
Vice-Président de la Commission Mixte du Commerce et de l'Industrie.
Ancien des Forces Françaises Libres.
Officier de la Légion d'Honneur.
Médaille Militaire.
Croix de Guerre 39-45 et des T.O.E.
Médaille de la Résistance.
Médaille des Evadés.
Croix du Combattant Volontaire.

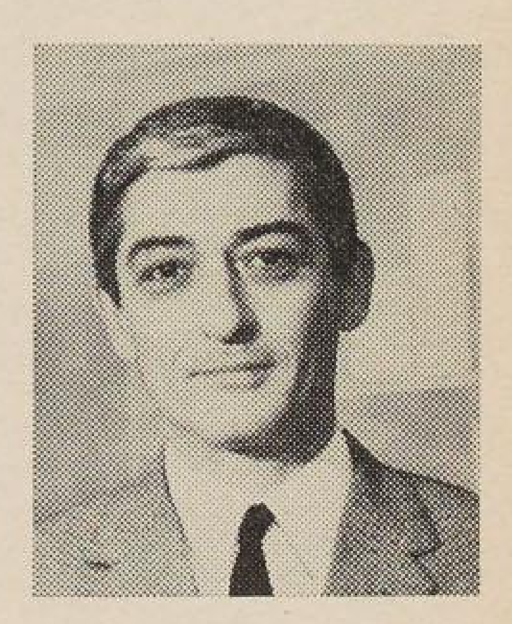
Au nom de la **Ve République** et de la **Majorité** que j'ai l'honneur de représenter depuis 1962, dans notre 7e Circonscription du Val-de-Marne, **je remercie** les Electrices et les Electeurs de Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, qui par leurs **23.775** suffrages m'ont permis, le 5 mars, de distancer de plus de **11.000** voix le **Communiste** MARIO.

Le **12 mars** sera le départ pour une étape nouvelle de notre marche en avant que seuls pourraient entraver les communistes et leurs satellites.

Le 12 mars, en regroupant leurs voix, tous ceux qui ont su tirer les leçons des longues épreuves de la FRANCE me permettront d'exprimer, avec **efficacité**, au sein de la **Majorité** de l'Assemblée Nationale, leur volonté que soit poursuivie dans la **Stabilité**, l'œuvre de **Paix**, d'**indépendance** et de **Progrès** de la Ve République.

« VOILA POURQUOI LE VOTE DE CHACUNE ET DE CHACUN DE VOUS VA COMPTER DANS LE DESTIN DE LA FRANCE »

Ch. de GAULLE.



Jean VERSINI

Né le 4 juin 1921
à SAINT-MANDE,
demeurant à VINCENNES.
Marié.
Un enfant.
Pharmacien,
gérant de Laboratoire.
Administrateur des H.L.M. de Vincennes.

Vu le Candidat.

Avec DE GAULLE

Le Comité d'action pour la Vᵉ République

Remercie les électrices et les électeurs de Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé et de Vincennes qui ont permis à leur député **Robert-André VIVIEN** d'arriver très largement en tête dès le premier tour ;

Félicite Robert-André VIVIEN qui, par son travail, a su mériter leur confiance comme il avait su mériter celle du Général de Gaulle ;

Appelle ceux des électrices et électeurs qui jusqu'à présent se sont tenus, à l'égard de la Vᵉ République, éloignés ou incertains **à rejoindre les 23.775** électrices et électeurs qui, le 5 mars, ont barré la route au communisme.

Électrices, Électeurs,

SOUVENEZ-VOUS :

« S'abstenir c'est voter communiste. »

Vous qui voulez que

le progrès,
l'indépendance,
la paix,
la liberté

continuent, pour assurer votre destin, celui de vos enfants, celui du pays.

Le 12 Mars votez





Votez majorité

VOTEZ ROBERT-ANDRÉ VIVIEN

NIDOT et Cie - Paris XIᵉ